



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du conseil d'agglomération de Rivière-Rouge

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 19 DÉCEMBRE 2016 (1)

Province de Québec Ville de Rivière-Rouge

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil d'agglomération de Rivière-Rouge tenue à la salle du conseil de l'hôtel de ville de Rivière-Rouge, le lundi 19 décembre 2016 à 19 h, à laquelle sont présents Mmes les conseillères, Céline Beauregard (maire de la Municipalité de La Macaza) et Diane Gargantini ainsi que MM. les conseillers, Denis Charette, Daniel Forget, Denis Lacasse, Yves Sigouin et André Tremblay.

Formant quorum et siégeant sous la présidence de Mme Déborah Bélanger, mairesse de la Ville de Rivière-Rouge.

Le greffier et directeur général adjoint, M. Pierre-Alain Bouchard, et la greffière adjointe, Mme Lise Cadieux, sont aussi présents.

Mme Nicole Bouffard, trésorière, est également présente jusqu'à la fin de la séance.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 19 h. La mairesse de la Ville de Rivière-Rouge et présidente de l'assemblée, Mme Déborah Bélanger, constate la régularité de la séance étant donné qu'il y a quorum et que les avis de convocation de la séance extraordinaire ont été signifiés à tous les membres du conseil conformément aux dispositions des articles 323 et 338 de la *Loi sur les cités et villes*.

031/19-12-16-A

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par le conseiller Denis Lacasse
Et résolu à l'unanimité :

Que l'ordre du jour de la présente séance soit adopté tel que préparé par la greffière adjointe, à savoir :

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du budget de l'Agglomération de Rivière-Rouge pour l'année 2017
3. Adoption du programme triennal d'immobilisations de l'Agglomération de Rivière-Rouge pour les années 2017, 2018 et 2019
4. Période de questions du public
5. Levée de la séance extraordinaire

ADOPTÉE

032/19-12-16-A

ADOPTION DU BUDGET DE L'AGGLOMÉRATION DE RIVIÈRE-ROUGE POUR L'ANNÉE 2017

La trésorière, Mme Nicole Bouffard, présente les prévisions budgétaires de l'année 2017 totalisant des recettes et des dépenses égales à 845 434 \$.

Il est proposé par le conseiller Daniel Forget
Et résolu :

D'adopter le budget de l'Agglomération de Rivière-Rouge pour l'année 2017 résumé comme suit en sommaire :



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du conseil d'agglomération de Rivière-Rouge

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 19 DÉCEMBRE 2016 (1)

	BUDGET 2016	BUDGET 2017
REVENUS		
RECETTES DE TAXES & QUOTES-PARTS	726 569 \$	759 549 \$
COMPENSATIONS TENANT LIEU DE TAXES	0 \$	0 \$
SERVICES RENDUS AUX ORGANISMES MUNICIPAUX	70 968 \$	80 885 \$
AUTRES SERVICES RENDUS	5 000 \$	5 000 \$
TRANSFERTS INCONDITIONNELS	0 \$	0 \$
TRANSFERTS CONDITIONNELS	0 \$	0 \$
TOTAL DES REVENUS	802 537 \$	845 434 \$
DÉPENSES		
ADMINISTRATION GÉNÉRALE		
CONSEIL MUNICIPAL	0 \$	0 \$
GESTION FINANCIÈRE ET ADMINISTRATIVE	142 556 \$	142 098 \$
TOTAL - ADMINISTRATION GÉNÉRALE	142 556 \$	142 098 \$
SÉCURITÉ PUBLIQUE		
BRIGADIER	14 603 \$	13 053 \$
PROTECTION CONTRE INCENDIE	395 522 \$	413 404 \$
PROTECTION CIVILE	1 000 \$	1 000 \$
TOTAL - SÉCURITÉ PUBLIQUE	411 125 \$	427 457 \$
TRANSPORT		
AUTRES - TRANSPORT COLLECTIF	0 \$	0 \$
TOTAL - TRANSPORT	0 \$	0 \$
HYGIÈNE DU MILIEU		
MATIÈRES RÉSIDUELLES	0 \$	0 \$
SANTÉ ET BIEN-ÊTRE	0 \$	0 \$
TOTAL - HYGIÈNE DU MILIEU	0 \$	0 \$
AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT		
PROMOTION ET DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL	60 700 \$	0 \$
TOTAL - AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT	60 700 \$	0 \$
LOISIRS ET CULTURE		
ACTIVITÉS RÉCRÉATIVES - ADMINISTRATION	5 654 \$	5 682 \$
PARC LIGUORI-GERVAIS	75 734 \$	73 370 \$
ACTIVITÉS CULTURELLES - MAISON DES JEUNES	16 578 \$	69 083 \$
ACTIVITÉS CULTURELLES - CENTRE D'EXPOSITION	28 210 \$	27 851 \$
TOTAL - LOISIRS ET CULTURE	126 176 \$	175 986 \$
FRAIS DE FINANCEMENT		
SERVICE DE LA DETTE	18 363 \$	15 976 \$
TOTAL - FRAIS DE FINANCEMENT	18 363 \$	15 976 \$
CONCILIATION À DES FINS FISCALES		
SURPLUS ACCUMULÉ NON AFFECTÉ	(30 000 \$)	0 \$
REMBOURSEMENTS DE CAPITAL SUR RÉG. D'EMPRUNT	71 000 \$	73 300 \$
AFFECTATIONS ET FONDS DE ROULEMENT	2 617 \$	10 617 \$
TOTAL - CONCILIATION À DES FINS FISCALES	43 617 \$	83 917 \$
TOTAL DES DÉPENSES ET AFFECTATIONS	802 537 \$	845 434 \$

Que le résumé ci-dessus des prévisions budgétaires 2017 incluant 2016 soit publié dans un journal diffusé sur le territoire de la Ville, soit dans l'édition locale du journal *L'Information du Nord Vallée de la Rouge*, et qu'il soit publié sur le site Web de la Ville.

Sur cette proposition, le vote est demandé :

Mme la conseillère, Céline Beauregard, se prononce contre cette proposition; (ce vote compte pour 1,00 voix);

Mme la mairesse, Déborah Bélanger, Mme la conseillère, Diane Gargantini, et MM. les conseillers, Denis Lacasse, André Tremblay, Denis Charette, Yves Sigouin et Daniel Forget se prononcent en faveur de cette proposition;



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du conseil d'agglomération de Rivière-Rouge

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 19 DÉCEMBRE 2016 (1)

(chaque vote d'un représentant de la Ville de Rivière-Rouge compte pour 0,62 voix X 7 représentants = un total de 4,34 voix).

ADOPTÉE par le vote de la majorité absolue de ses membres.

033/19-12-16-A

ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS DE L'AGGLOMÉRATION DE RIVIÈRE-ROUGE POUR LES ANNÉES 2017, 2018 ET 2019

La trésorière, Mme Nicole Bouffard, mentionne qu'aucun projet n'est inclus au programme triennal d'immobilisations de l'Agglomération de Rivière-Rouge pour les années financières 2017, 2018 et 2019.

Il est proposé par le conseiller André Tremblay
Et résolu à l'unanimité :

D'adopter le programme triennal d'immobilisations de l'Agglomération de Rivière-Rouge pour les années financières 2017, 2018 et 2019, le tout tel que requis par l'article 473 de la *Loi sur les cités et villes*, lequel programme n'inclut aucun projet pour lesdites années financières.

Qu'un résumé du programme triennal d'immobilisations pour les années 2017, 2018 et 2019 (soit la répartition des dépenses par fonction) soit publié dans un journal diffusé sur le territoire de la Ville, soit dans l'édition locale du journal *L'Information du Nord Vallée de la Rouge*, et qu'il soit publié sur le site Web de la Ville.

Que le document relié au programme triennal d'immobilisations de l'Agglomération de Rivière-Rouge pour les années 2017, 2018 et 2019 fasse partie intégrante de la présente résolution comme si au long reproduit.

ADOPTÉE

PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Mme Déborah Bélanger, mairesse, invite les citoyens présents à poser des questions.

Les membres du conseil et le personnel de direction présents répondent aux questions adressées par le public.

034/19-12-16-A

LEVÉE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE

Il est proposé par la conseillère Diane Gargantini
Et résolu à l'unanimité :

Que la présente séance extraordinaire soit et est levée. Il est 19 h 05.

ADOPTÉE

Déborah Bélanger
Mairesse

Lise Cadieux
Greffière adjointe



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du conseil d'agglomération de Rivière-Rouge

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 19 DÉCEMBRE 2016 (1)

Je, Déborah Bélanger, mairesse de la Ville de Rivière-Rouge, atteste, conformément à l'article 53 de la *Loi sur les cités et villes*, que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature de toutes les résolutions qu'il contient et que je n'ai pas apposé mon droit de veto à aucune desdites résolutions.

Déborah Bélanger, mairesse